**République du Niger**

Cabinet du Premier Ministre

Conseil National de la Recherche agronomique du Niger (CNRA)





Appel à propositions de projets de Recherche adaptative

*Edition 2018*

Date d’ouverture 08 Aout 2018

CULTURES : sésame, oignon, niébé, pomme de terre, moringa

CLÔTURE DE L’APPEL A PROPOSITION

Les propositions de projets doivent être adressées ou déposées au Secrétariat Permanent du CNRA au plus tard le :

31 Aout 2018 à 16 heures

**CONTACTS**

**Aspects scientifiques et techniques Aspects financiers et administratifs**

**Dr. Habsatou Boukary**

**Tel : 0022720723438** [**bhamsatou@yahoo.fr**](mailto:bhamsatou@yahoo.fr)

**1. CADRE DE L’APPEL :**

Le PPAAO/Niger financé par le Gouvernement du Niger, la Banque Mondiale et les populations bénéficiaires est un projet structuré en quatre principales composantes. La Composante III est destinée au financement à la demande de la génération, la diffusion et l’adoption des technologies à partir des Fonds Compétitifs (FC).

C’est dans ce cadre que le Secrétariat Permanent du Conseil National de la Recherche Agronomique SP- CNRA a été désigné comme agence d’exécution pour assurer la gestion des Fonds Compétitifs du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l’Ouest (PPAAO-Niger).

La diffusion large et l’adoption des technologies permettront de répondre à la demande d’un grand public et d’avoir une meilleure visibilité et impact des résultats du projet.

**2. CONDITIONS D’ELIGIBILITE**

Pour le présent appel à proposition de projets de recherche compétitive, les filières prioritairement ciblées sont : (i) Le moringa (ii) la pomme de terre (iii) l’oignon (iv) le sésame et (v) le niébé. Pour les projets de recherche adaptative l’accent est mis sur le travail des équipes de recherche qui présentent un avantage comparatif pour y conduire des recherches. Cet appel à propositions est ouvert aux équipes ayant des compétences dans les domaines des spéculations susmentionnées, pour la soumission spontanée de projets de Recherche adaptative et compétitive, telle que définie dans le manuel de Gestion des Fonds compétitifs pour la recherche agricole au Niger.

Seules les institutions nigériennes sont éligibles à cet appel. Elles peuvent cependant s’associer à des institutions étrangères pour la réalisation des projets. Le plan de rédaction des projets devra être conforme au canevas annexé aux appels. Le dossier complet de soumission, sur papier et sur CD en format Word, devra parvenir au Secrétariat Permanent Conseil National de la Recherche Agronomique du Niger, le **20 décembre 2017 à 16 heures au plus tard**, la date d’enregistrement du secrétariat faisant foi.

**3. PROCEDURES DE SOUMISSION**

Le dossier complet de soumission devra être transmis au Secrétariat Permanent du Conseil National de la recherche Agronomique SP/CNRA (Sis à INRAN DECOR Château 1) par le responsable de la structure de tutelle du promoteur et coordonnateur de l’équipe du projet. Le SP/CNRA, chargé de la réception, de la vérification de la conformité et du traitement préliminaire des prés requis d’éligibilité, apportera aux promoteurs toute l’assistance requise pour la compréhension des procédures, la préparation des dossiers de soumission.

**4. CRITERES DE SELECTION DES PROPOSITIONS**

Les critères de sélection des projets sont entre autres :

1. la qualité technique de la proposition,
2. la pertinence par rapport à la demande des utilisateurs,
3. la qualité du dispositif de mise en œuvre  du projet,
4. l’implication des utilisateurs, l’applicabilité et le taux d’adoption potentiel des résultats,
5. la qualité de l’équipe de recherche et des partenaires impliqués et
6. les capacités à prendre en compte la dimension environnementale, sociale et le genre dans l’élaboration, la mise en œuvre et l’appropriation des résultats de la proposition.

**5. FINANCEMENT**

Le budget pouvant être pris en charge par le PPAAO est plafonné à hauteur de : 30 Millions de FCFA.

Lorsque le montant requis dépasse ce plafond, les porteurs du projet doivent indiquer les autres sources de financement en précisant les montants pris en charge par chacune.

**PUBLICATION DES RESULTATS**

La liste des projets sélectionnés par le Comité de sélection du SP/CNRA sera publiée dans les mêmes supports que le présent appel à propositions. Les équipes primées seront invitées à une négociation avec le SP/CNRA. Chaque soumissionnaire de l’appel à propositions recevra sous pli confidentiel le rapport d’évaluation de son projet.